
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs d'actions de Canadian Life Companies Split Corp. (la « Société »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société, qui comprennent les états de la situation financière aux 30 novembre 2017 et 2016, les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 novembre 2017 et 2016, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 novembre 2017 et 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 novembre 2017 et 2016, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 23 février 2018

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.**ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE****AUX 30 NOVEMBRE 2017 ET 2016**

	30 novembre 2017 (\$)	30 novembre 2016 (\$)
ACTIF		
Actif courant		
Placements	202 713 561	226 719 081
Trésorerie	34 806 351	22 019 661
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	1 377 961	1 639 231
	238 897 873	250 377 973

PASSIF

Passif courant		
Options vendues	437 719	1 350 124
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	271 965	198 648
Montant à payer sur titres achetés	5 960 992	9 974 438
Distributions à payer	2 255 390	2 255 390
Actions privilégiées (note 6)	148 302 860	148 302 860
Actions de catégorie B	1 000	1 000
	157 229 926	162 082 460

ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS**D' ACTIONS RACHETABLES DE
CATÉGORIE A****81 667 947 88 295 513**

Nombre d'unités (1 action privilégiée et 1 action de catégorie A) en circulation	14 830 286	14 830 286
Actif net par unité	15,51 \$	15,95 \$
Actif net par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$
Actif net par action de catégorie A	5,51 \$	5,95 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration**WAYNE FINCH**Chef de la direction,
président et administrateur**PETER CRUICKSHANK**Chef des finances
et administrateur

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.**ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL****POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE**

	2017 (\$)	2016 (\$)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés (note 5)		
Gain (perte) net réalisé	14 631 088	5 837 408
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	(2 778 991)	12 444 946
Dividendes	6 730 419	7 989 939
Intérêts	7 402	600
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	18 589 918	26 272 893
Autre gain (perte)		
Gain (perte) de change réalisé	(65 482)	130 644
Variation de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change	44 467	39 037
	18 568 903	26 442 574
CHARGES (note 7)		
Frais de gestion	1 713 609	1 621 974
Frais de service	165 254	-
Honoraires d'audit	26 740	20 884
Jetons de présence des administrateurs	23 583	23 583
Frais du comité d'examen indépendant	4 268	4 268
Droits de garde	54 452	50 600
Frais juridiques	20 043	23 658
Coûts de communication de l'information aux actionnaires	22 928	22 247
Autres charges d'exploitation	81 619	83 932
Taxe de vente harmonisée	229 529	186 047
Coûts de transactions	162 197	144 894
Retenues d'impôts	76 655	60 284
	2 580 877	2 242 371
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A avant distributions sur les actions privilégiées	15 988 026	24 200 203
Distributions sur les actions privilégiées	(9 268 335)	(9 525 647)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	6 719 691	14 674 556
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A (note 8)*	0,45	0,96

* Selon le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de l'exercice.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.**ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS
RACHETABLES DE CATÉGORIE A
POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE**

	2017 (\$)	2016 (\$)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de l'exercice	88 295 513	79 850 522
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	6 719 691	14 674 556
Rachats d'actions de catégorie A	-	(4 746 536)
Distributions sur les actions de catégorie A		
Dividendes canadiens	(13 347 257)	(1 483 029)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(6 627 566)	8 444 991
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de l'exercice	81 667 947	88 295 513

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2017 (\$)	2016 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	6 719 691	14 674 556
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions sur les actions privilégiées	9 268 335	9 525 647
(Gain) perte de change latente	(44 467)	(39 037)
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et dérivés	(14 631 088)	(5 837 408)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et dérivés	2 778 991	(12 444 946)
Acquisition de placements	(56 175 641)	(20 246 608)
Produit de la vente de placements	87 107 407	51 185 854
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	261 270	(380 578)
(Augmentation) diminution des frais à payer et autres dettes d'exploitation	73 317	124
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>35 357 815</u>	<u>36 437 604</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montants versés au rachat d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées	-	(17 183 225)
Distributions sur les actions de catégorie A	(13 347 257)	-
Distributions sur les actions privilégiées	(9 268 335)	(9 590 421)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(22 615 592)</u>	<u>(26 773 646)</u>
Gain (perte) de change latent	44 467	39 037
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	12 786 690	9 702 995
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	22 019 661	12 316 666
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>34 806 351</u>	<u>22 019 661</u>
Dividendes reçus*, déduction faite des retenues d'impôts	6 915 034	7 549 077
Intérêts reçus*	7 402	600

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 30 NOVEMBRE 2017

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
4 principaux placements			
Actions ordinaires canadiennes			
873 700	Great-West Lifeco Inc.	26 667 388	30 675 607
523 258	Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.	17 490 757	31 484 434
2 124 250	Société Financière Manuvie	47 401 058	57 588 418
881 200	Financière Sun Life inc.	34 796 778	44 923 576
Total des principales actions du portefeuille (81,4 %)		126 355 981	164 672 035
Autres actions ordinaires canadiennes			
27 600	La Banque de Nouvelle-Écosse	2 119 447	2 249 676
84 300	Banque Royale du Canada	6 411 326	8 501 655
76 200	La Banque Toronto-Dominion	4 421 628	5 580 888
Total des autres actions canadiennes (8,1 %)		12 952 401	16 332 219
Total des actions canadiennes		139 308 382	181 004 254
Autres actions ordinaires américaines			
53 700	Aflac Inc.	4 668 447	6 063 059
65 800	Lincoln National Corp.	5 678 831	6 489 127
87 700	MetLife Inc.	4 385 956	6 064 951
20 720	Prudential Financial Inc.	2 277 507	3 092 170
Total des actions ordinaires américaines (10,7 %)		17 010 741	21 709 307
Total des actions ordinaires (100,2 %)		156 319 123	202 713 561

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 30 NOVEMBRE 2017

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
	Options d'achat vendues (100 actions par contrat)		
	Options d'achat canadiennes vendues		
(200)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 84 \$, 19 janvier 2018	(5 600)	(5 500)
(1 425)	Great-West Lifeco Inc. à 36 \$, 19 janvier 2018	(39 901)	(37 763)
(2 400)	Société Financière Manuvie à 26,50 \$, 19 janvier 2018	(108 000)	(232 800)
(700)	Société Financière Manuvie à 27,50 \$, 19 janvier 2018	(25 200)	(25 550)
(800)	Banque Royale du Canada à 104 \$, 19 janvier 2018	(31 200)	(42 400)
(645)	Financière Sun Life inc. à 52 \$, 15 décembre 2017	(12 256)	(10 643)
(750)	La Banque Toronto-Dominion à 76 \$, 19 janvier 2018	(28 500)	(17 625)
	Total des options d'achat canadiennes vendues (-0,2 %)	(250 657)	(372 281)
	Options d'achat américaines vendues		
(150)	Lincoln National Corp. à 77,50 \$, 19 janvier 2018	(20 105)	(36 344)
(210)	Metlife Inc. à 55 \$, 19 janvier 2018	(13 262)	(29 094)
	Total des options d'achat américaines vendues (0,0 %)	(33 367)	(65 438)
		(284 024)	(437 719)
	Moins : ajustements au titre des coûts de transactions	(140 476)	
	Total des placements (100,0 %)	155 894 623	202 275 842

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

1. Constitution

Canadian Life Companies Split Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 3 mars 2005 en vertu des lois de la province d'Ontario. La Société a commencé ses activités de placement le 18 avril 2005. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de placement Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest » ou le « gestionnaire »). La date de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2018, peut être reportée par tranches de six ans au gré de la Société. Dans de tels cas, un droit de rachat spécial de leurs actions sera attribué aux porteurs. L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit surtout dans un portefeuille géré activement constitué essentiellement d'actions ordinaires de quatre sociétés d'assurance vie canadiennes à grande capitalisation. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») des actifs financiers et des passifs financiers (dont les instruments dérivés).

La publication de ces états financiers a été autorisée par Quadravest le 26 février 2018.

3. Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables appliquées par la Société figure ci-après.

Placements et instruments financiers

La Société comptabilise les instruments financiers à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale.

Les placements de la Société sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), et les instruments dérivés (y compris les options) sont détenus à des fins de transaction et sont aussi comptabilisés à la JVRN.

La Société comptabilise les achats et ventes ordinaires d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues par la Société sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inclus dans le gain ou la perte à la réévaluation des actions privilégiées dans l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers au montant du rachat annuel.

Les actifs et passifs financiers, à l'exception des placements, des instruments dérivés et des actions de catégorie A sont comptabilisés initialement au montant à recevoir ou à payer prévu, déduction faite, lorsqu'elle est significative, d'une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une correction de valeur, le cas échéant. La juste valeur de ces actifs financiers et passifs financiers correspond approximativement à la valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »).

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est composée des fonds en caisse.

Conversion de devises

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que Quadravest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer prévues, s'il y a lieu, calculées en fonction de la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt, chaque année d'imposition, sur son revenu net pour l'année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets réalisés impossibles, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes impossibles qu'elle reçoit de sociétés canadiennes impossibles sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt (33 1/3 % pour les dividendes reçus au plus tard le 31 décembre 2015). Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes impossibles aux actionnaires à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés (1 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés au plus tard le 31 décembre 2015). Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement, soit lorsque les actionnaires auront reçu des dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets réalisés impossibles sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu payé à l'égard des gains en capital et des dividendes canadiens impossibles. La Société a ainsi déterminé qu'en substance, elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Aux fins fiscales, la Société dispose de pertes autres qu'en capital cumulées estimatives de 19 753 956 \$ (22 402 621 \$ au 30 novembre 2016) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs et qui expirent après la date prévue de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2018. La Société dispose également, aux fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de 23 646 720 \$ (17 930 978 \$ au 30 novembre 2016) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant.

La Société est actuellement assujettie à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des présents états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5. Le paragraphe suivant présente une analyse des jugements comptables les plus importants établis par la Société aux fins de la préparation des états financiers :

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par la Société, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité de la Société consiste ou non à investir dans le but de réaliser un rendement global, aux fins de l'application de l'option de la juste valeur pour les actifs financiers selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Les jugements les plus importants consistent à déterminer si certains instruments financiers sont détenus à des fins de transaction, et si l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements dans des actifs financiers qui ne sont pas détenus à de telles fins.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs financiers;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs aux 30 novembre 2017 et 2016 :

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2017

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	202 713 561 \$	-	-	202 713 561 \$
Options	(437 719) \$	-	-	(437 719) \$
	202 275 842 \$	-	-	202 275 842 \$

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2017 ET 2016

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2016

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	226 719 081 \$	-	-	226 719 081 \$
Options	(1 350 124) \$	-	-	(1 350 124) \$
	225 368 957 \$	-	-	225 368 957 \$

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours des exercices clos les 30 novembre 2017 et 2016.

Les gains (pertes) nets sur instruments financiers détenus à des fins de transaction et sur instruments financiers à la JVRN de la Société sont les suivants* :

	2017	2016
Gain (perte) réalisé sur les dérivés détenus à des fins de transaction	1 099 547 \$	(482 402) \$
Gain (perte) réalisé sur les placements désignés comme étant à la JVRN	13 531 541 \$	6 319 810 \$
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(3 557 140) \$	13 374 351 \$
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des dérivés	778 149 \$	(929 405) \$
Dividendes	6 730 419 \$	7 989 939 \$
Intérêts	7 402 \$	600 \$
	18 589 918 \$	26 272 893 \$

* La Société utilise une stratégie active et intégrée de vente d'options d'achat sur les actions sous-jacentes du portefeuille. L'obligation de procéder à l'évaluation et à l'attribution des gains de façon distincte soit pour les instruments dérivés, soit pour les actions sous-jacentes, peut empêcher de refléter les apports ou les avantages propres à chaque catégorie d'actifs dans le cadre de cette stratégie. Par exemple, si des options d'achat vendues sont par la suite rachetées ou reportées dans le cadre de la stratégie active de vente d'options d'achat couvertes, il y aura diminution des gains sur dérivés comptabilisés (alors que l'exercice ou l'expiration de l'option d'achat vendue aurait eu un résultat différent), et le portefeuille obtiendra d'autres gains qui auraient été évalués et attribués aux actions sous-jacentes.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les quatre principaux placements ont été choisis en raison de leur performance à long terme supérieure à la moyenne sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Ces sociétés ont été choisies dans le secteur de l'assurance vie des services financiers de l'indice S&P/TSX 60 et figurent parmi les plus importantes sociétés de services financiers du Canada.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change). La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options

vendues. Au 30 novembre 2017, si les prix de ces actions à leur bourse respective avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté de 18 221 000 \$ (22 536 896 \$ au 30 novembre 2016). De même, si les prix de ces actions à leur bourse respective avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué de 20 016 000 \$ (22 536 896 \$ au 30 novembre 2016).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Par conséquent, la Société n'est pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, et elle estime que le risque de taux d'intérêt est négligeable (comme à l'exercice précédent).

Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, la monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Le portefeuille comprend quatre sociétés américaines de services financiers inscrites à la Bourse de New York et dont les titres se négocient en dollars américains. Au 30 novembre 2017, 11,5 % de l'actif net (6,7 % au 30 novembre 2016) était investi dans des actifs libellés en dollars américains, dont de la trésorerie. L'actif net de la Société fluctuera donc en fonction du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien, monnaie fonctionnelle de la Société. La Société n'a pas conclu de contrats de couverture de change. Par conséquent, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport au dollar américain, l'actif net de la Société aurait diminué ou augmenté d'environ 1 322 000 \$ (794 600 \$ au 30 novembre 2016).

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier (comme à l'exercice précédent) et que le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. Le risque de crédit lié à la trésorerie est considéré comme faible, la trésorerie étant déposée auprès d'une banque canadienne notée AA (comme à l'exercice précédent).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré du porteur d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Comme à l'exercice précédent, le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») et à la Bourse de New York. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées en circulation sont toutes rachetables chaque mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société. Tous les autres passifs financiers sont exigibles dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2017 ET 2016

Risque de concentration

Les quatre principaux placements de la Société sont issus du secteur de l'assurance vie et sont ainsi exposés aux facteurs propres à ce secteur (comme à l'exercice précédent). Pris individuellement, un placement du portefeuille peut représenter jusqu'à 30 % de la valeur liquidative de la Société.

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
Principales actions ordinaires canadiennes	71,6 %	78,1 %
Autres actions canadiennes	7,1 %	10,4 %
Autres actions ordinaires américaines	9,4 %	7,4 %
Options d'achat canadiennes vendues	-0,2 %	-0,6 %
Options d'achat américaines vendues	0,0 %	0,0 %
Autres actifs moins les passifs (hors actions privilégiées et bons de souscription)	12,1 %	4,7 %
	100,0 %	100,0 %

6. Unités rachetables

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

<u>Opérations sur actions privilégiées</u>	30 novembre 2017	30 novembre 2016
Ouverture de l'exercice	14 830 286	16 074 020
Émises au cours de l'exercice	-	-
Rachats au cours de l'exercice	-	(1 243 734)
Clôture de l'exercice	14 830 286	14 830 286

Les actions privilégiées ont été émises au prix de 10 \$ l'action.

Les porteurs d'actions privilégiées reçoivent des dividendes à un taux annuel de 6,25 % du prix d'émission initial (10 \$ par action privilégiée). Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « LFE.PR.B ». Leur cours était de 10,31 \$ au 30 novembre 2017 (10,26 \$ au 30 novembre 2016). Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat aux prix de rachat déterminés, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action privilégiée et une action de catégorie A (ensemble, une « unité ») au cours du mois de mars de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées ont un rang supérieur à celui des actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. Les actions privilégiées ont un rang supérieur à celui des actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2017 ET 2016

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

Nombre autorisé

Un nombre illimité d'actions de catégorie A

1 000 actions de catégorie B

<u>Opérations sur actions de catégorie A</u>	30 novembre 2017	30 novembre 2016
Ouverture de l'exercice	14 830 286	16 074 020
Émises au cours de l'exercice	-	-
Rachats au cours de l'exercice	-	(1 243 734)
Clôture de l'exercice	14 830 286	14 830 286

Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « LFE ». Leur cours était de 6,27 \$ au 30 novembre 2017 (5,55 \$ au 30 novembre 2016). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée (ensemble, une « unité ») au cours du mois de mars de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées ont un rang supérieur à celui des actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la date de dissolution, la Société rachètera toutes les actions de catégorie A en circulation. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$ (valeur de rachat des actions privilégiées).

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action.

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit.

Selon la convention d'administration, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,10 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers sur les actions de catégorie A, à un taux annuel de 0,50 % de la valeur liquidative des actions de catégorie A. Aucuns frais de service ne seront payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

Selon la convention de gestion de placements, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2017 ET 2016

En outre, l'escompte mensuel de 2 % par rapport à la valeur liquidative applicable aux rachats d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A est payé à Quadravest. Aucuns frais de rachat n'ont été versés pour l'exercice clos le 30 novembre 2017 (38 978 \$ au 30 novembre 2016).

Les frais de gestion totalisant 1 713 609 \$ (1 621 974 \$ au 30 novembre 2016) engagés au cours de l'exercice comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de base. Au 30 novembre 2017, des frais d'administration et de gestion totalisant 141 902 \$ étaient à payer au gestionnaire (145 343 \$ au 30 novembre 2016). Aucune prime de rendement n'a été versée en 2017 ou en 2016.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 162 197 \$ pour l'exercice (144 894 \$ au 30 novembre 2016).

8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A pour les exercices clos les 30 novembre 2017 et 2016 est calculée comme suit :

	2017	2016
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	6 719 691 \$	14 674 556 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation	14 830 286	15 242 011
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A	0,45 \$	0,96 \$

9. Distributions

Les distributions par action se sont établies comme suit :

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
Actions privilégiées	0,625 \$	0,625 \$
Actions de catégorie A	0,90 \$	0,10 \$

10. Gestion du capital

La Société considère que son capital se compose d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions privilégiées.

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes préférentiels mensuels fixes cumulatifs en espèces de 0,05208 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 6,25 % par an sur le prix d'émission initial, et leur rembourser le prix d'émission initial au moment de la dissolution de la Société;
- verser aux porteurs d'actions de catégorie A des dividendes établis à l'occasion par les administrateurs de la Société, et, à la date de dissolution, verser aux porteurs le montant restant après le paiement des montants dus aux porteurs d'actions privilégiées. Pour que des distributions puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

11. Normes comptables, interprétations et modifications relatives aux normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur

La version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers* a été publiée par l'IASB en juillet 2014, et remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 introduit une méthode de classement et d'évaluation, un modèle prospectif unique de dépréciation liée à la perte prévue et une méthode profondément modifiée de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle méthode unique fondée sur des principes utilisée pour déterminer le classement des actifs financiers repose sur les caractéristiques des flux de trésorerie et le modèle économique selon lequel l'actif est détenu. Elle se traduit également par un modèle unique de dépréciation appliqué à tous les instruments financiers, ce qui nécessitera une comptabilisation ponctuelle des pertes de créances attendues. La méthode comprend aussi des changements relativement au risque de crédit, qui est désormais pris en compte dans l'évaluation des passifs à la juste valeur, de sorte que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à l'entité à l'égard de ces passifs ne seront plus comptabilisés en résultat net. IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, mais l'adoption anticipée est permise. De plus, il est possible d'appliquer par anticipation les changements relatifs au risque de crédit propre, de façon distincte, sans modifier autrement la comptabilisation des instruments financiers. La Société évalue actuellement l'incidence d'IFRS 9.

12. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

Aux 30 novembre 2017 et 2016, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins de transactions et l'actif attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.